

DOSSIER DE PRESSE

**LE CIMETIÈRE
PAYSAGER AU RYTHME
DES SAISONS**



Grande prairie

Le cimetière paysager au rythme des saisons

Le cimetière paysager est un magnifique espace verdoyant de 14 hectares avec plus de 4 000 arbres dont 2 chênes centenaires.

Restant fidèle à la philosophie du site, sensible aux nouvelles méthodes d'entretien des espaces verts plus respectueuses de l'environnement et en conformité avec la loi Labbé imposant une pratique sans pesticide dans les espaces publics de promenade, l'équipe du cimetière paysager s'engage à ne plus utiliser de produits phytosanitaires et à limiter l'arrosage. Cette évolution des pratiques entraînera certains changements. Les tombes ne seront plus arrosées mais toujours entretenues et tondues. Les petites allées vont progressivement se recouvrir d'herbes spontanées et se réduire en largeur. Le « jardin du souvenir », cette grande prairie centrale va, au gré des mois, changer d'aspect et de couleur. Les foins seront fauchés par un agriculteur de Saint-Julien pour alimenter du bétail. Les buis, infectés par la maladie (pyrale), seront retirés. Sans recours aux produits chimiques, l'équipe du cimetière change ses méthodes de travail avec du nouveau matériel et l'appui du syndicat mixte des rivières du Beaujolais, en charge de la démarche zéro phyto auprès des communes. Reste aux visiteurs du lieu à accepter cette végétation spontanée qui ne signifie pas pour autant que le site n'est plus entretenu. Ce parc exceptionnel va encore plus évoluer au rythme des saisons laissant place aux butineurs, aux herbes et fleurs sauvages (pâquerettes, primevères, violettes...), un terrain propice à la biodiversité et avec elle, la sérénité et la préservation de la santé.

LE CIMETIÈRE PAYSAGER

- > Situé route d'Epina y à Gleizé
- > Ouvert en 1985
- > Une équipe de 4 agents assure l'entretien sur 14 ha
- > 4 000 arbres
- > 2 chênes centenaires
- > Plus de 3 000 concessions

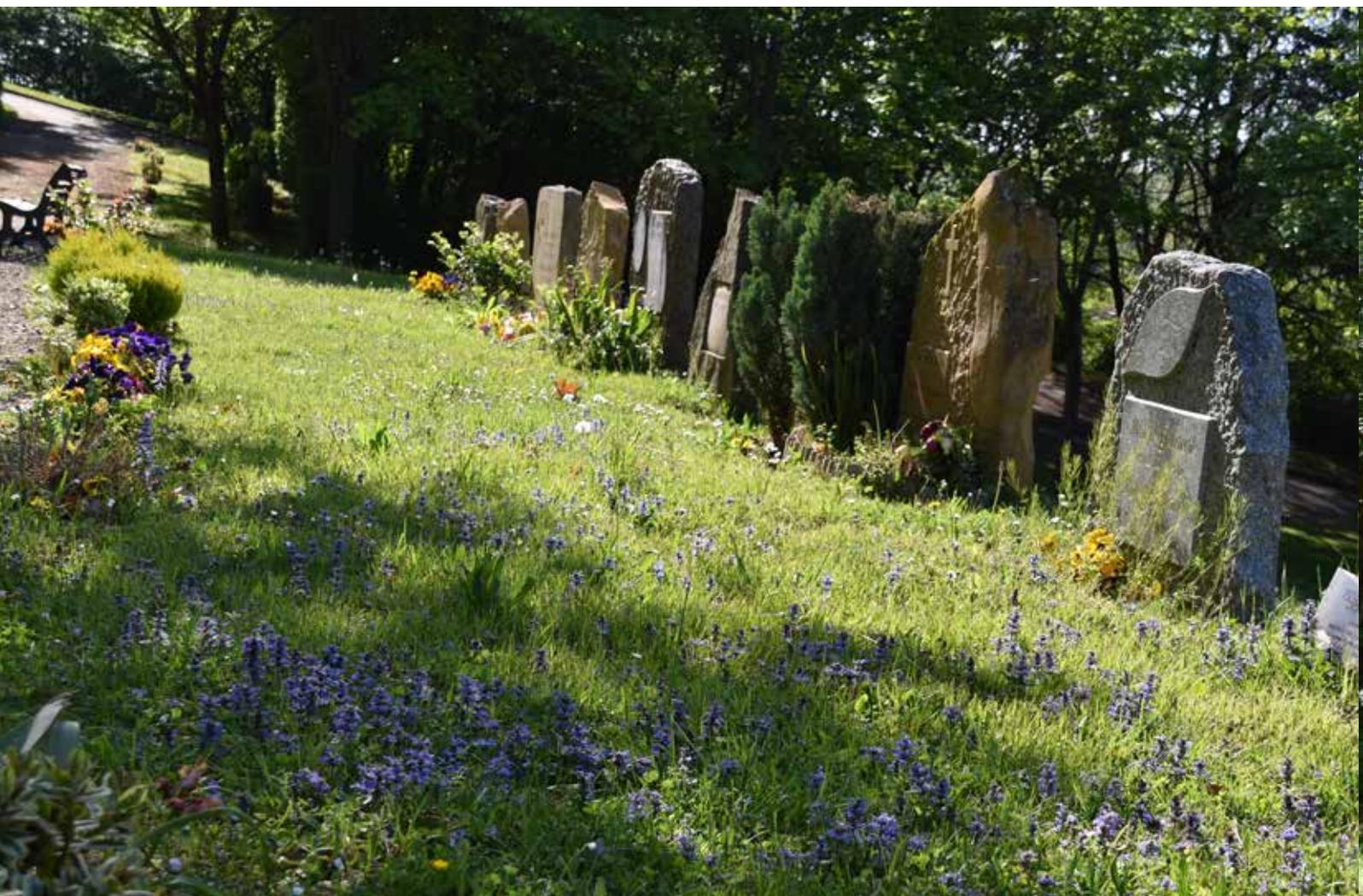


L'AGGLO S'ENGAGE DANS UNE DÉMARCHE ZÉRO PHYTO POUR PRÉSERVER LA NATURE AU CIMETIÈRE PAYSAGER.

La loi Labbé **interdit aux personnes publiques** (État, collectivités territoriales, établissements publics) **d'utiliser des produits phytosanitaires** (pesticides, herbicides...) pour l'entretien des espaces verts, des voiries, des forêts et des promenades ouvertes au public.

Pour les cimetières, la loi s'applique s'ils sont dédiés à un usage de promenade avéré.

Pour en savoir plus, consulter le site www.ecophyto-pro.fr



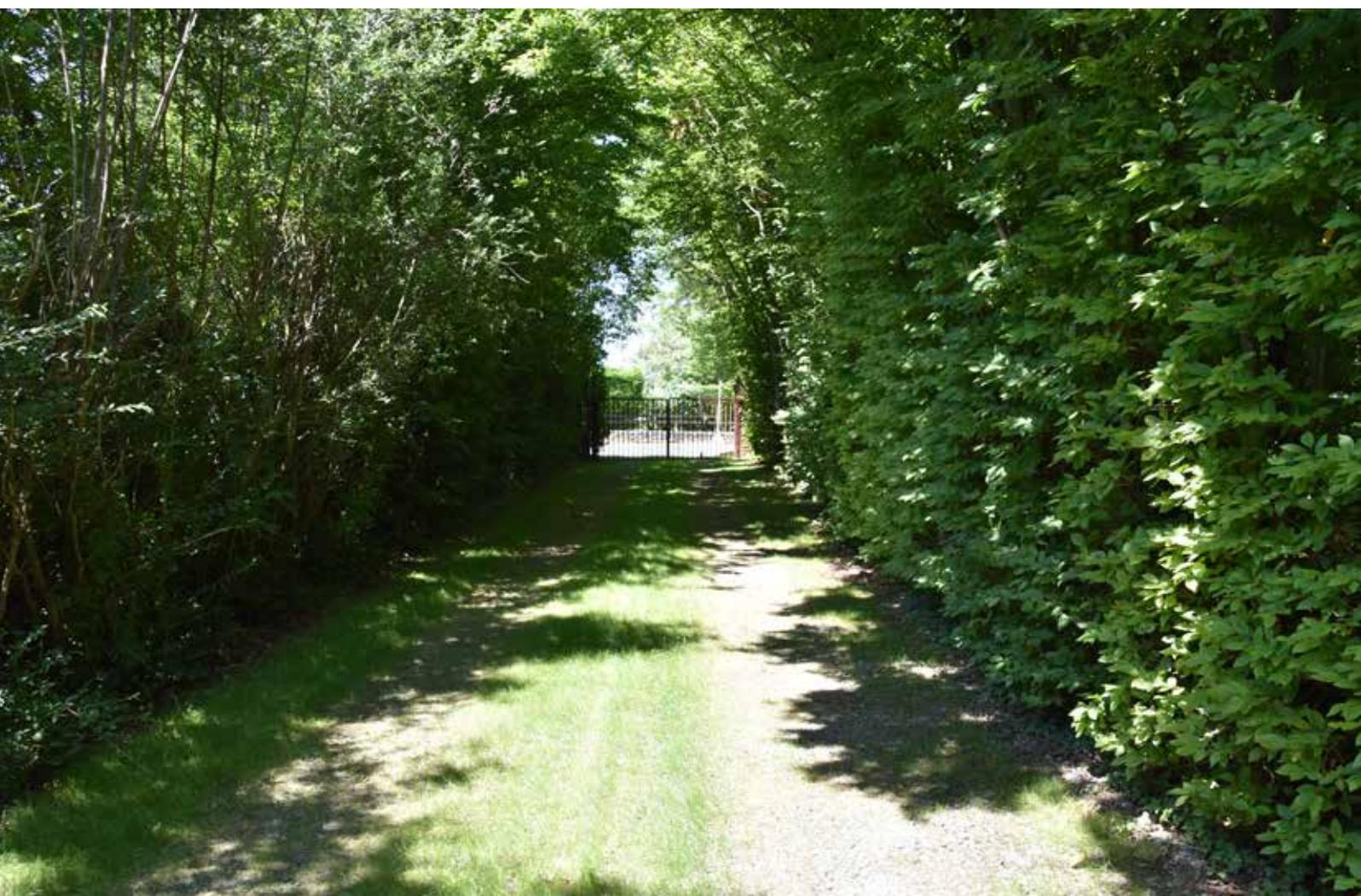


UN ENTRETIEN SANS PRODUIT CHIMIQUE AU CIMETIÈRE POUR PRÉSERVER NOTRE ENVIRONNEMENT ET DONC... NOTRE SANTÉ !

Un **produit phytosanitaire** est un **produit chimique** utilisé pour prévenir ou soigner les **maladies des végétaux**. Il est conçu pour détruire les **plantes indésirables** et **organismes jugés nuisibles** (insectes, champignons). **C'est un pesticide.**

Une **exposition régulière** aux pesticides sans protection efficace représente un réel **risque pour la santé**. La réglementation des produits phytosanitaires limite leur application aux seuls usages pour lesquels ils sont homologués.

*Pour en savoir plus, consulter le site
www.agriculture.gouv.fr*





LES BIENFAITS SUR LA BIODIVERSITÉ AU CIMETIÈRE PAYSAGER

Au printemps, les espaces de fauche tardive **permettent la floraison** et la présence de **nouvelles graines**. Ils offrent ainsi de **meilleures conditions de vie** aux insectes.

En automne, les jardiniers ramassent les **feuilles** qui seront **utilisées comme compost** pour les massifs et les arbres : une manière de nourrir et de garder le sol vivant.

Toute l'année, les vastes espaces verts donnent le gîte et le couvert à la petite faune terrestre, **aux insectes**, mais aussi **aux oiseaux** qui s'en nourrissent.

Pas à pas, la nature reprend sa place favorisant la biodiversité.





UNE VÉGÉTATION SPONTANÉE AU RYTHME DES SAISONS, ACCOMPAGNÉE PAR L'ÉQUIPE D'ENTRETIEN DU CIMETIÈRE

Depuis l'apparition de la phytochimie dans les années 50, les allées de **nos cimetières étaient traitées avec des pesticides** pour maintenir une « propreté » bien illusoire. Pas d'herbe, certes, mais un **sol** et des **eaux** de ruissellement **chargés de produits nocifs** pour la santé. Si aujourd'hui, herbes sauvages, pissenlits, pâquerettes, primevères, violettes réapparaissent, **ce n'est pas par absence d'entretien.**

L'équipe technique du cimetière veille au bon état des 14 hectares du site en utilisant des méthodes alternatives de désherbage.





LE CIMETIÈRE PAYSAGER CHANGE ... CHANGEONS NOTRE REGARD

Les tombes et espaces **inter-tombes** sont **engazonnés** avec un gazon rustique, plus résistant. Le **gazon traité sans pesticide**, absorbe l'eau en excédent et la filtre avant qu'elle ne rejoigne les cours d'eau, ce qui contribue à préserver leur qualité.

Quelques allées **verdissent** lors de la **poussée des herbes** ou **fleurs sauvages**. Certains secteurs sont **désherbés manuellement ou mécaniquement** selon les caractéristiques du sol et sont **progressivement engazonnés**.

Le gazon **n'est pas arrosé** et prend une couleur **paille l'été**.

L'entretien des massifs des concessions demeure à la charge des familles.





DÉSHERBER SANS POLLUER, L'ÉQUIPE DU CIMETIÈRE PAYSAGER AMÉLIORE SES PRATIQUES.

Si aujourd'hui, l'herbe revient dans les allées, **ce n'est pas par négligence** mais la marque d'un **entretien plus respectueux de la nature et de la santé** de chacun d'entre nous.

Désormais, on bine, on sarcle, on végétalise et on laisse pousser un peu plus qu'avant. **On supprime les végétaux malades ou infectés** (par la pyrale du buis ou autre), on traite avec du savon noir (rosiers...). On **désherbe manuellement les allées** en bicouche (composées d'enrobé et de graviers) et on utilise des outils électriques.

On utilise le **désherbage thermique** et le **désherbage mécanique** pour **l'entrée, le parking**

du cimetière et les allées en gravier concassé.





UNE COLLABORATION ENTRE LE CIMETIÈRE PAYSAGER ET L'AGRICULTURE LOCALE

En été, l'herbe de la grande prairie centrale sèche, devient du foin puis est fauchée par un agriculteur de l'agglomération pour l'alimentation de son bétail.

En contrepartie, l'éleveur débroussaille une partie du site.

Au cimetière paysager comme sur l'ensemble du territoire français, le développement durable progresse et s'impose logiquement dans la gestion des espaces publics.





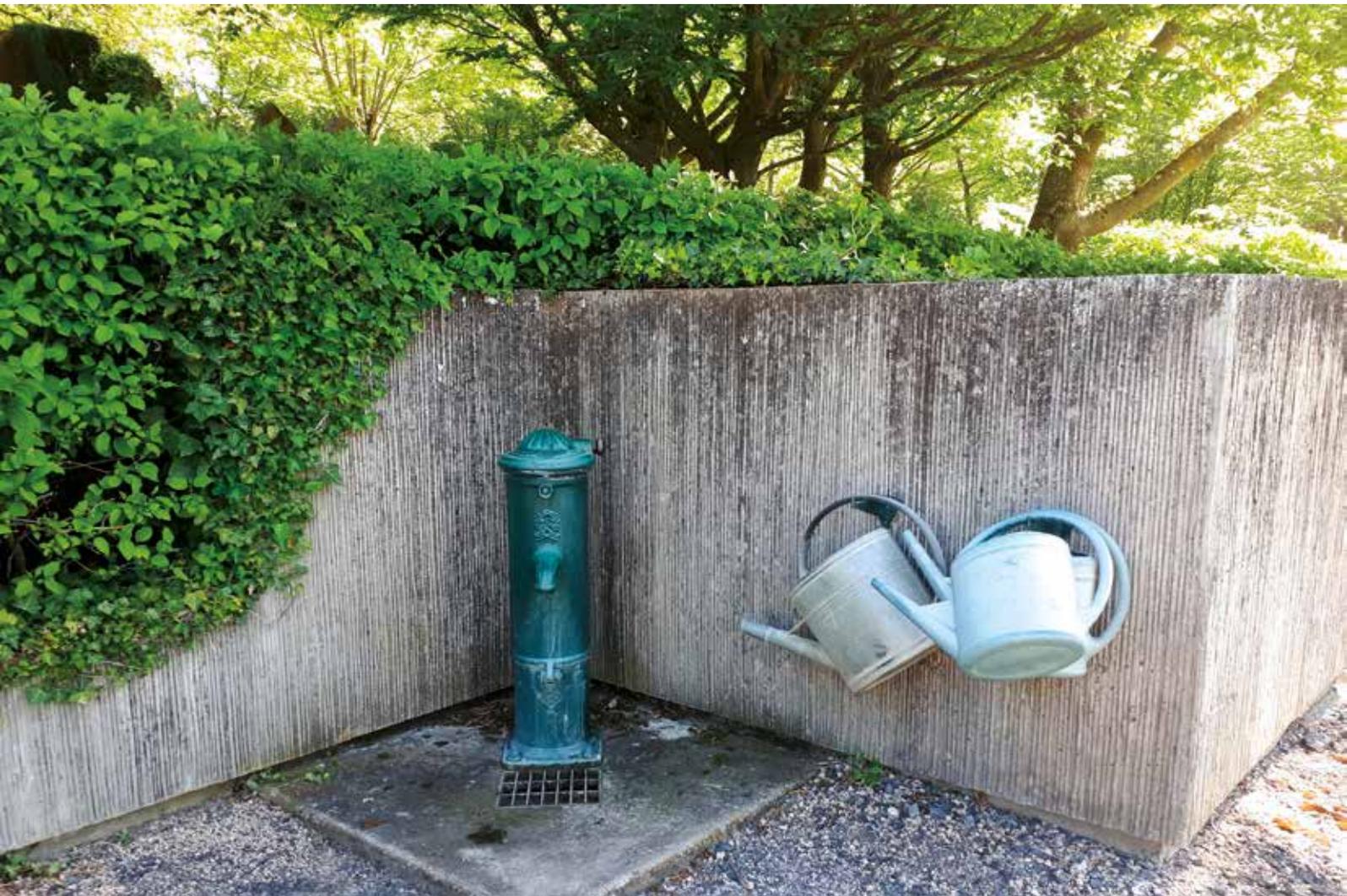
UNE GESTION RAISONNÉE DE L'EAU AU CIMETIÈRE PAYSAGER

Le cimetière ne recourt plus à
l'arrosage automatique.

24 fontaines équipées d'arrosoirs **réparties sur
l'ensemble du site** sont à **votre disposition** pour
l'entretien des massifs de votre concession.

N'hésitez pas à **demandeur conseil à l'équipe
d'entretien** pour les plantations selon les
saisons (plantes vivaces et résistantes à
la sécheresse et aux maladies...).

*L'économie d'eau réalisée n'est pas négligeable !
Environ 10 000 m³ d'eau par an.*





CONTRIBUONS ENSEMBLE À UNE GESTION PLUS SAINE DU CIMETIÈRE PAYSAGER !

Les produits phytosanitaires sont des pesticides. Ils représentent un risque pour :

- **la santé de l'homme** : l'exposition à long terme touche le système immunitaire, neurologique ou reproductif.
- **la biodiversité** : ils **suppriment de nombreuses espèces** et pas seulement celles ciblées. Transmis par la chaîne alimentaire, **les produits phytosanitaires contaminent la faune** (exemple : les hérissons se nourrissent de limaces donc l'utilisation des produits anti-limaces est toxique pour eux)
- **les milieux naturels** : ces produits pulvérisés dans l'air, **s'infiltrent dans le sol et atteignent les cours d'eau.**

Adoptons collectivement la démarche « zéro phyto » respectant l'harmonie de ce lieu de mémoire et de recueillement.





**UNE DÉMARCHE RÉUSSIE
EN FAVEUR DU DÉVELOPPEMENT DURABLE
AVEC LA PARTICIPATION DE TOUS !**

La réduction de l'utilisation des **pesticides est une nécessité** au regard de leurs effets sur la santé humaine, sur l'environnement, l'eau, la biodiversité et les écosystèmes qui en dépendent.

En janvier 2019, comme les collectivités, **les particuliers sont concernés par la loi Labbé interdisant l'usage et la vente des pesticides chimiques.**

L'équipe technique du cimetière reste à votre écoute pour vous accompagner dans vos pratiques d'entretien et faire de notre action, une réussite collective !

Jardiner « zéro phyto », c'est possible !

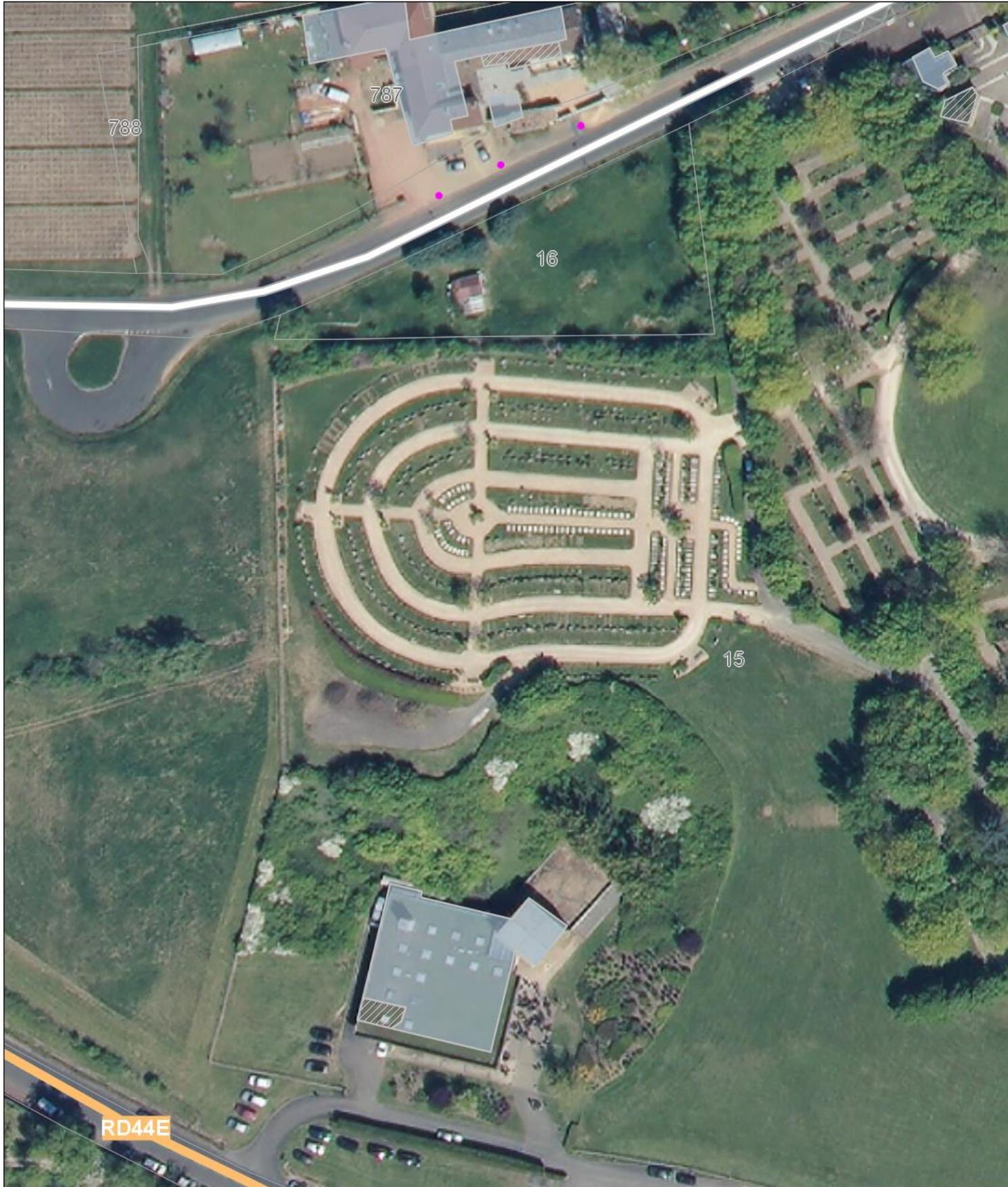
Infos sur www.jardiner-autrement.fr

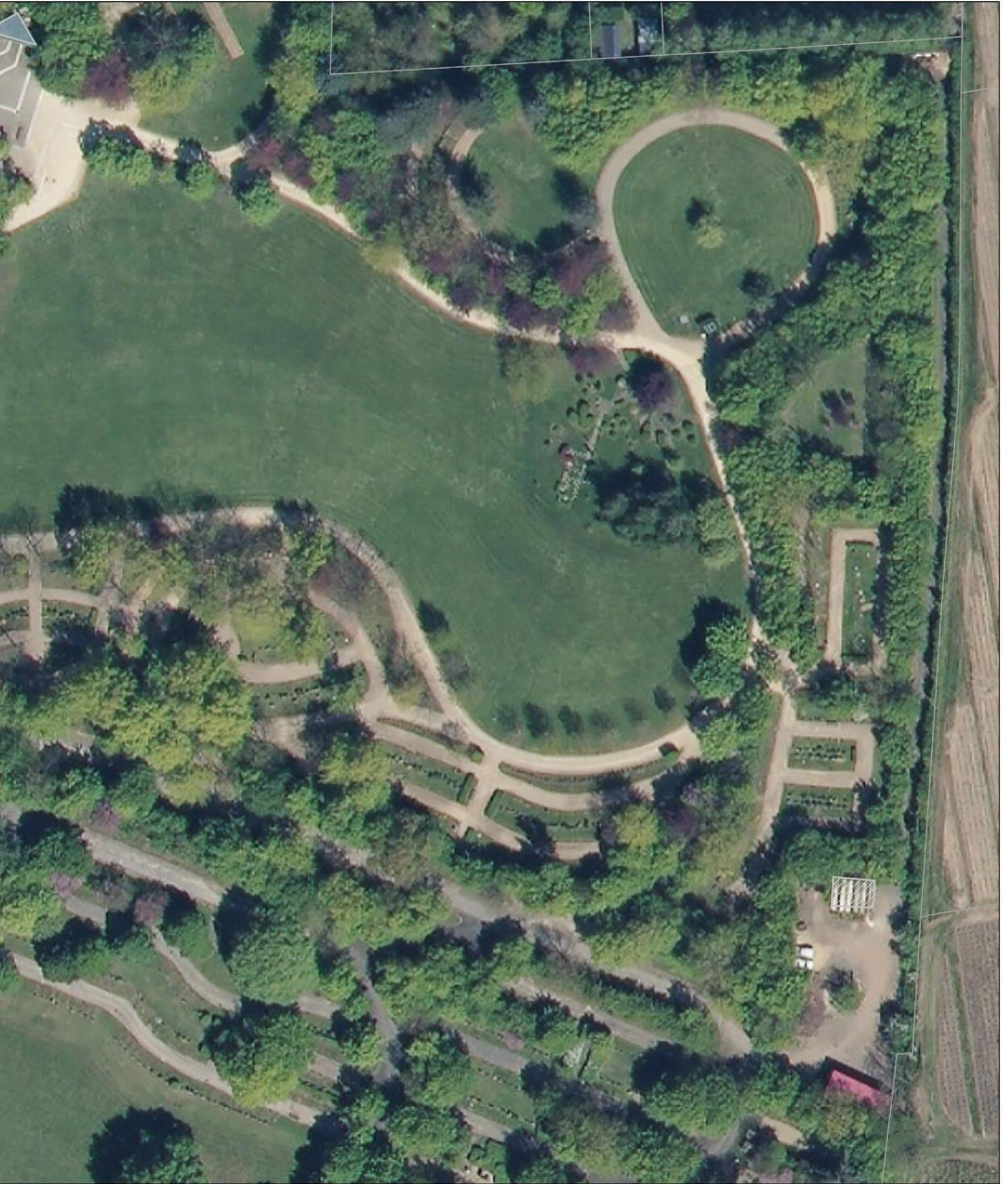




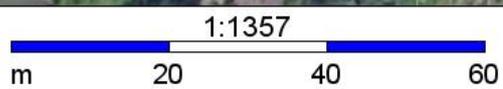
Impression A4 Paysage

Vue aérienne cimetière paysager





3/03/2019



VILLEFRANCHE
BEAUJOLAIS
agglo